

Modalités de l'arrêt des opérations commerciales

Après 3 années de présence sur le marché du poker français, BarrierePoker.fr a mis fin à ses opérations commerciales le 30 septembre 2013.

L'entreprise tire en effet les enseignements d'un marché internet sensible à la conjoncture économique et structurellement baissier depuis plus d'un an maintenant, avec une dégradation qui s'accroît trimestre après trimestre. L'ARJEL, l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne, a encore confirmé la forte baisse des mises de poker en France au 2ème trimestre 2013, corrélée au repli du bassin de joueurs pour le 6ème trimestre consécutif.

Nous remercions nos joueurs pour nous avoir accompagnés dans cette aventure qui nous aura permis de nous affirmer comme un acteur technologique de référence en France comme à l'international. Cette période aura en effet permis à la société de signer en décembre 2010 un partenariat stratégique avec la société Caesars Interactive Entertainment, détenteur de la marque WSOP (World Series Of Poker) et filiale du numéro 1 mondial des casinos, ce qui donne la perspective à BarrierePoker.fr de l'utilisation de sa technologie sur ce qui sera le plus grand marché de poker au monde, les Etats-Unis.

Les joueurs confirmés se verront automatiquement retourner leurs fonds selon les modalités détaillées ci-dessous. Pour les autres joueurs, nous leur demandons de nous transmettre leurs pièces justificatives (pièce d'identité et RIB) à confirmationcompte@barrierepoker.fr.

• Modalités de restitution des fonds pour les joueurs confirmés

Restitution de la totalité de la balance compte joueur comprenant :

- L'Argent réel
- Les crédits de jeu
- Les euros-tournois
- Les tickets tournois en fonction de leur valeur nominale

Et restitution des Points Boutiques selon le barème* suivant :

- Pour les comptes ayant une balance fidélité comprise entre 0 et 4 499 Points Boutiques : 0,004€ restitués par Point Boutique
- Pour les comptes ayant une balance fidélité comprise entre 4 500 et 10 499 Points Boutiques : 0,0044€ restitués par Point Boutique
- Pour les comptes ayant une balance fidélité comprise entre 10 500 et 17 999 Points Boutiques : 0,00476€ restitués par Point Boutique
- Pour les comptes ayant une balance fidélité comprise entre 18 000 et 29 999 Points Boutiques : 0,00555€ restitués par Point Boutique
- Pour les comptes ayant une balance fidélité comprise entre 30 000 et 69 999 Points Boutiques : 0,00666€ restitués par Point Boutique
- Pour les comptes ayant une balance fidélité comprise entre 70 000 et 119 999 Points Boutiques : 0,00714€ restitués par Point Boutique
- Pour les comptes ayant une balance fidélité supérieure ou égale à 120 000 Points Boutiques : 0,00833€ restitués par Point Boutique

** Les montants en argent réel obtenus seront arrondis au centime d'euro inférieur.*